

Optiwatt

PROGRAMME
éco21

Un expert dédié à
l'optimisation énergétique
de votre entreprise

En partenariat avec



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST-ENERGIES LUX



Électricité Eau Chauffage

Réduire durablement et simplement vos consommations d'énergie : un choix gagnant pour votre entreprise

Savez-vous qu'une entreprise peut réduire de moitié ses consommations énergétiques avec de simples optimisations ?

C'est pourquoi SIG-éco21 a créé Optiwatt, un service inédit qui aide les chefs d'entreprise à réaliser des économies d'énergie. Parce que vous n'avez pas forcément les ressources ni le temps nécessaires, Optiwatt permet aux PME et PMI consommant moins d'1 GWh d'électricité par an de bénéficier de primes et des compétences d'un Gestionnaire énergie délégué (GED).



1. Audit énergétique

Sa mission :

- Il réalise le bilan énergétique de vos installations et détermine les potentiels d'économies ainsi que leurs coûts
- Il identifie les possibilités de production et de consommation d'énergie renouvelable
- Il détermine, avec vous, les indicateurs de performance énergétique

Vous obtenez :

- Un rapport détaillé intégrant les potentiels d'économie d'énergie, les actions rentables à réaliser, les investissements à concéder et les informations sur les primes octroyées



2. Plan d'action

Sa mission :

- Il établit et priorise, conjointement avec vous, le plan d'action et les mesures d'optimisation

Vous obtenez :

- Un plan d'action définissant les mesures prioritaires correspondant à vos besoins

Optiwatt



4. Bilan annuel

Sa mission :

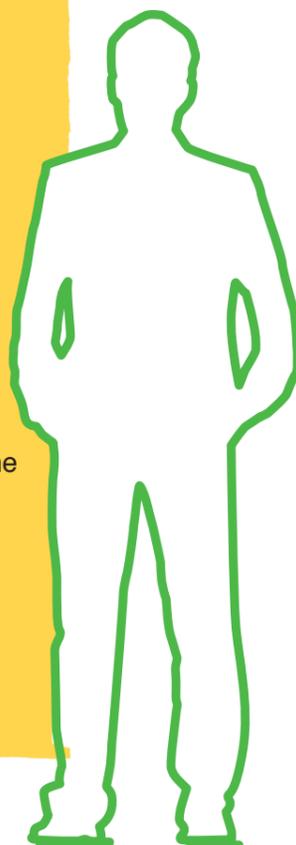
- Il effectue le bilan des actions réalisées et de leur impact sur l'évolution de vos consommations d'énergie
- Il suit les indicateurs de performance énergétiques

Vous obtenez :

- Un bilan énergétique avant et après travaux
- Des recommandations sur la mise à jour de votre plan d'action

Le Gestionnaire énergie délégué votre expert qui s'occupe de tout. Vraiment.

Agréé et spécialisé dans votre secteur d'activité, il est totalement indépendant et intervient dans le cadre du programme SIG-éco21 pour vous aider à améliorer votre efficacité énergétique



Les primes recevez jusqu'à 50% du montant investi

Des primes offertes pour vous aider à rentabiliser rapidement vos investissements :

 Audit énergétique PEIK subventionné à 75% (max. 2'500 CHF)
- SuisseEnergie : 1'500 CHF
- Etat de Genève : 1'000 CHF

Hors entreprises soumises aux prescriptions « grands consommateurs » de la loi cantonale sur l'énergie

 Intervention du GED subventionnée à 50% (prime réservée aux clients fournis en électricité par SIG)

 Electricité : **21 centimes par kWh économisé** sur un an

 Thermique : **40 CHF par tonne CO₂ économisée** sur 10 ans

Les avantages de la solution Optiwatt

+ Compétitif

En optimisant vos consommations énergétiques, vous générez une réduction immédiate de vos charges d'exploitation et gagnez en rentabilité

+ Responsable

Moins consommer, c'est un acte citoyen et responsable qui permet de limiter votre impact sur l'environnement

+ Efficace

En confiant la gestion de l'énergie de votre entreprise à un expert agréé et indépendant, vous gagnez du temps et vous pouvez vous concentrer sur votre métier

+ Conforme

Choisir Optiwatt, c'est l'assurance d'être en conformité avec les dernières normes réglementaires

Pour plus d'informations:



www.sig-eco21.ch/optiwatt
optiwatt@sig-ge.ch



Service clients SIG
Case postale 2777
1211 Genève 2



0844 800 808
Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h
(tarif local sur réseau fixe)

En partenariat avec



PEIK

La plateforme des PME
pour l'efficacité énergétique

